



Déclaration des fédérations de l'éducation nationale

FERC-CGT, FAEN, FGAF, SUD Education, FNEC FP-FO

Après le succès des mobilisations du 9 mars, le gouvernement a été contraint de faire des premières concessions sur la loi El-Khomri par exemple sur le temps de travail des apprentis tout en leur enlevant par ailleurs certaines mesures protectrices sur leurs conditions de travail. Il maintient néanmoins l'axe général de son projet : l'inversion de la hiérarchie des normes pour remettre en cause toutes les garanties collectives. Il maintient sa volonté de tout définir au niveau de l'entreprise là où le rapport de forces est le plus défavorable aux salariés.

Toutes les réformes du gouvernement sont marquées de cette orientation : remettre en cause le cadre national et les garanties collectives ; elles sont aussi marquées par un refus de discuter sur les revendications exprimées par les salariés et leurs organisations. La montée en puissance de la mobilisation de la jeunesse qui s'est exprimée ce 17 mars est un refus évident de ces régressions que le gouvernement continue à promouvoir dans l'Education nationale comme dans le droit du travail.

Le réforme du collège et celle des rythmes scolaires, les lois d'autonomie de gestion des Universités (LRU) ou la création des COMUE aboutissent en effet aussi à remplacer les normes et réglementations nationales par des règles locales au niveau des collectivités, des établissements et des services. Les fédérations de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et la recherche FERC-CGT, FAEN, FGAF, SUD Education, FNEC FP-FO confirment en conséquence leur soutien à l'intersyndicale du second degré qui continue d'exiger l'abrogation de la réforme du collège, et elles condamnent le mépris dont la ministre fait preuve pour l'intersyndicale par son refus obstiné d'entendre les représentants syndicaux.

Les fédérations refusent le détricotage des droits collectifs garantis par les statuts nationaux au prétexte de les faire rentrer dans un « compte personnel d'activités » (CPA).

Les fédérations de l'Education nationale FERC-CGT, FAEN, FGAF, SUD Education, FNEC FP-FO considèrent que le retrait de la loi-travail serait un point d'appui pour la satisfaction de toutes les revendications, notamment en matière de salaires les annonces de l'augmentation de 1,2% du point d'indice ne répondant en rien aux revendications des personnels.

Les fédérations FERC-CGT, FAEN, FGAF, SUD Education, FNEC FP-FO appellent les personnels à se réunir en assemblées générales dans les établissements et services pour préparer la grève interprofessionnelle du 31 mars pour le retrait du projet de loi El-Khomri. Elles soutiennent les initiatives prises d'ici au 31 mars pour amplifier la mobilisation en particulier celles prises par les organisations syndicales étudiantes et lycéennes qui défendent l'avenir de la jeunesse.